



CONTRÔLE DES COMPÉTENCES



1 jour
7 heures



Débutant
accepté



Attestation
de formation
en fin
de session



Ouvert
aux personnes
en situation
de handicap



550
euros net



PRÉ-REQUIS

- Formation ouverte à tous types de stagiaires avec ou sans diplôme.
- Âgés de 16 ans minimum.
- Maîtriser la langue française (oral et écrit).
- Maîtriser l'outil informatique (bureautique et web).
- Être en possession de son CATT.



MODALITÉS D'ACCÈS

- Entretien individuel.
- Session ouverte à partir de 1 stagiaire.
- 2 stagiaires maximum pour cette formation.



OBJECTIFS

- Voler en sécurité.
- Contrôle des compétences :
 - Maîtriser le pilotage d'un drone en mode normal et dégradé.
 - Être capable de maîtriser la réglementation afin de travailler dans le domaine professionnel.
 - Être capable de réaliser les démarches administratives obligatoires pour réaliser un vol.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques sur un terrain d'évolution en extérieur.
- Drones homologués avec tous ses équipements : batteries, caméra, chargeurs, retour vidéo, etc....



VALIDATION

- Feuille de présence, émargée par demi-journée.
- Vérification des compétences sur des critères précis (exercices de dextérité au pilotage), grâce au livret de contrôle des compétences.
- En fin de formation, une attestation de formation télépilotage de drone sera remise au stagiaire, après validation des acquis par le formateur. Attestation imposée pour travailler dans le domaine professionnel.



INFOS PRATIQUES

- Parking privé.
- Espace détente permettant de déjeuner sur place.
- Restauration à proximité.



L'INSTITUT DU DRONE

Centre de Formation

7A, rue Jean Mermoz
44115 Haute-Goulaine

02 40 22 24 22

contact@institutdudrone.fr



institutdudrone.fr

